

Organisations et rivalités concurrentielles

Chapitre introductif: Marché, concurrence et libéralisme

Définition de la concurrence: compétition entre les offreurs sur un même marché. La concurrence met donc en jeu des acteurs, des individus, etc. Elle implique aussi l'idée d'une interférence ou **interrelation** entre ces acteurs qui n'est pas sans effet sur la structure même de l'organisation ou de la société et/ou sur comment elle se structure.

La concurrence est un état de fait normal dans le fonctionnement d'une économie (même si cela n'apparaît pas toujours comme un état de fait positif: la concurrence comprend des conflits, des négociations, mais aussi des ententes entre les acteurs).

La politique de concurrence est principalement issue du mouvement **libéral** (c'est le premier mouvement à reconnaître la concurrence comme un état de fait « normal »). Les termes « marché » et « concurrence » ont été valorisés avec l'émergence du libéralisme au XVIII^e siècle. Pour les libéraux, la concurrence s'impose aux acteurs: notamment à travers la mondialisation. Cependant, la concurrence, de même que les conflits, ne sont pas systématiques (ex: si un acteur a les monopoles d'un marché), même si on peut l'observer dans la plupart des cas.

La concurrence n'est cependant pas recherchée: les individus/acteurs sont capables d'élaborer des stratégies consciemment pensées afin de chercher à éviter la concurrence, tout en essayant de trouver des avantages. Dans l'optique libérale, la recherche de stratégies (ex: accords entre acteurs) afin d'éviter la concurrence est très importante car cette dernière coûte très cher aux entreprises.

Le terme de « concurrence » n'a pas de définition concrète dans la littérature économique.

L'économiste néoclassique anglais, Alfred Marshall (1842-1924) considérait la concurrence comme « un système d'enchères entre 2 individus ».

Le terme de « concurrence » est « apparu » au XVIII^e siècle, d'après une réflexion libérale. Le mouvement libéral est lui-même très marqué par la distinction entre le **libéralisme politique** et le **libéralisme économique**.

On distingue 3 grandes figures dans le mouvement libéral:

- **Le libéralisme classique**: c'est le philosophe A. Smith (1723-1790) qui a parlé du marché (dans le libéralisme économique, le marché a la même fonction que la concurrence) et de la concurrence en tant qu'éléments constitutifs d'un ordre spontané et implicite fondé sur le comportement d'individus recherchant librement leur intérêt personnel. Smith considère la société comme importante, de même que les **libertés individuelles**. L'individu prime sur le tout.

A l'époque de Smith, on commence à réfléchir à des nouvelles institutions politiques. Pour ce nouvel état de droit (sensé résoudre les conflits), il y a 2 principaux enjeux: garantir la liberté des individus, mais aussi garantir que la liberté d'un individu n'empiète pas sur la liberté de l'autre. Petit à petit se développe aussi la « liberté du travail »: les salariés sont considérés comme libres car ils n'ont pas d'outils de travail (ex: terre) dont ils doivent s'occuper. De même que commence aussi à se développer le **statut des monopoles**: un individu qui trouve une innovation technique (donc une nouvelle façon de travailler) peut l'exploiter personnellement. Aujourd'hui cela se présente sous la forme de brevets.

Ainsi, selon Smith, la solution qui permet de préserver la liberté individuelle et de ne pas empiéter sur la liberté des autres est la concurrence. En effet, elle « permet de réguler les relations entre individus dans le champ de l'économie, dans une société basée sur les libertés individuelles. C'est pourquoi Smith évoque aussi l'importance de la **main invisible** (le principe selon lequel en œuvrant pour leur intérêt personnel, les individus enrichissent la nation toute entière).

Ce que Smith a proposé reste tout de même une représentation théorique, la concurrence étant plus considérée comme un mythe à cette époque-là.

Les critiques faites à cette « théorie » ou proposition de Smith concernent le manque de démocratie et le développement des inégalités (même si ce libéralisme politique et économique essayait d'aller à

l'encontre de ça!). En effet, ce système peut fonctionner tant qu'il ne rencontre pas de crise. Cette vision de la concurrence s'oppose à celle de Marx qui considère que la concurrence mène au monopole et donc à des conflits puis à des crises.

• **Le libéralisme néoclassique** (développé à partir de 1870 par L.Walras, Menger et Jevons) qui parle d'une explicitation idéaliste du marché et de la concurrence. Ce mouvement cherche à répondre aux critiques émises à l'encontre du libéralisme classique (concentration-monopole, dissociation économie-morale, justice, égalité, etc.). Les néoclassiques veulent un partage des richesses juste mais pas forcément égalitaire. Ils cherchent donc à décrire un idéal à atteindre, sous la forme de l'auto-régulation. Cependant, cette démarche justifie encore l'intervention de l'État et le temps à montré qu'elle ne permet pas non plus d'échapper à une crise (ex: années 50 et 70). A travers cet idéal à atteindre s'effectue aussi une expérimentation sur l'organisation du travail. Petit à petit, cela a amené au développement d'un **néolibéralisme**.

• **Le néolibéralisme** (développé par l'anti-keynésien M.Friedman et F.Hayek) critique fortement le libéralisme néoclassique. Les néolibéralistes prônent que les néoclassiques « sont de faux libéraux car ils ont permis une nouvelle intervention de l'État, qui empiète sur les libertés individuelles ». Selon eux, le libéralisme néoclassique tend à réduire ces libertés individuelles car, en définissant les règles de la concurrence et du marché, il rend possible des interventions pour défendre ou promouvoir ces règles alors que celles-ci devraient rester le produit des libres pratiques individuelles. Hayek considère que toute règle qui empiète sur la liberté individuelle est à éliminer. Même s'il y a des inégalités, ce n'est pas grave car la liberté de chacun est respectée.

Pour que des échanges entre organisations, entreprises, sociétés soient possibles, un certain nombre de règles doivent être établies, de même qu'une certaine relation de confiance. Il n'y a pas d'échanges sans réglementation.

Conclusion

Marché et concurrence se présentent alors comme des états de fait, caractéristiques de sociétés individualisées, régissant les rapports entre individus. Si ces notions restent floues, c'est sans doute parce qu'elles sont utilisées comme principe explicatif du fonctionnement des sociétés actuelles, et que, dès lors, elles n'ont pas à être expliquées.

Les critiques « hétérodoxes » mettent en cause cette vision des choses: les rapports interindividuels ne relèvent pas d'une rivalité systématique, dès lors la formation et le fonctionnement d'espaces marchands ne peuvent plus être simplement analysés en termes de marché et de concurrence.

Il y aura donc 2 chapitres: un sur la délimitation de/des espaces marchands, et le second sur la dynamique des rivalités et/ou des coopérations.